**[56:G:3]**

 **Avis de renvoi aux défendeurs originaux**

 [Formule 64P]

**REMARQUE :** Le titulaire postérieur d'une sûreté que la déclaration désigne comme défendeur dans la déclaration et qui n'a pas déposé de demande de rachat ou de demande de vente n'a pas le droit de recevoir l'avis d'un renvoi en forclusion. Dans tous les autres cas, les personnes désignées comme défendeurs doivent recevoir signification de l'avis de renvoi aux défendeurs originaux : paragraphes 64.06(8) et (10).

 [*no du dossier de la cour*]

 COUR DE L'ONTARIO (DIVISION GÉNÉRALE)

ENTRE

 [*nom*]

 demandeur

 et

 [*nom*[s]]

 défendeur[s]

 et

 [*nom*[s]]

 défendeur[s] joint[s]

 lors du renvoi

 AVIS DE RENVOI

 Le jugement rendu dans la présente action m'enjoint [*si le jugement ordonne la vente, insérer :* de vendre le bien hypothéqué et] de vérifier si d'autres personnes que le demandeur sont titulaires d'un privilège, d'une charge ou d'une sûreté sur le bien qui sont postérieurs à la demande du demandeur, et d'établir le montant dû au demandeur et à ces personnes.

 Il appert que les personnes nommées dans l'annexe ci-jointe peuvent être titulaires d'un privilège, d'une charge ou d'une sûreté sur le bien [*si le jugement enjoint à l'arbitre de joindre les titulaires d'une sûreté, ajouter :* et, par conséquent, j'ordonne la jonction comme défendeurs des personnes qui ne sont pas déjà parties à l'action].

 VOUS ÊTES REQUIS[E] DE COMPARAÎTRE devant moi afin d'établir le bien-fondé de votre demande, soit en personne, soit par l'intermédiaire d'un avocat de l'Ontario, le [*date*], à [*heure*], à/au [*adresse*]. Je déterminerai alors si l'une des parties est titulaire d'un privilège, d'une charge ou d'une sûreté sur le bien et je fixerai le montant de ces demandes, de même que celui de la demande du demandeur. [*Si le jugement ordonne la vente sans délai de rachat, ajouter :* Je fixerai également les conditions relatives à la vente du bien et à la publicité et prendrai les mesures nécessaires à cette fin.]

[*Si le jugement ordonne la vente subordonnée au bien-fondé de la demande du titulaire postérieur, ajouter :* Le défendeur [*nom du titulaire postérieur*] a demandé la vente du bien. Si le défendeur n'établit pas le bien-fondé de sa demande devant moi, le bien ne sera pas vendu et les personnes qui ne se sont pas présentées devant moi seront forcloses de faire valoir leur demande.]

 SI VOUS NE VOUS PRÉSENTEZ PAS à l'heure, à la date et au lieu indiqués ci-dessus, l'action se poursuivra en votre absence sans que vous receviez d'autre avis et vous serez forclos[e] de faire valoir votre demande.

[*date*] arbitre

DESTINATAIRES : [*nom et adresse des défendeurs*

 *nommés dans la déclaration*]

**REMARQUE :** L'annexe qui est jointe à l'avis de renvoi aux défendeurs originaux doit énoncer le nom des défendeurs et la nature des demandes de tous les défendeurs qui semblent titulaires d'un privilège, d'une charge ou d'une sûreté sur le bien hypothéqué. Nous vous proposons un modèle d'annexe.

 ANNEXE DES TITULAIRES D'UNE SÛRETÉ

Nom du Nature de No de Date de Date de l'en-

titulaire la sûreté l'acte l'acte registrement

de la sûreté

..... ..... ..... ..... ..........

..... ..... ..... ..... ..........

..... ..... ..... ..... ..........